



**« Autour de Marianne »** Le journal d'information municipale

N° 5 - Janvier 2011 - Jura- Commune de Châtelneuf

- *Editorial.*
- *Compte rendu des dernières réunions.*
- *Projets communaux.*
- *Les amis de Marianne et de Syamour.*
- *Châtel 21, AG*
- *Histoire du village ...*
- *Bibliothèques,*
- *Sainte-Catherine.*

## EDITORIAL

Une fois n'est pas coutume , la transmission des vœux de la municipalité s'est associée à la petite réception invitant chacun à rendre hommage aux aînés de notre village .

L'année 2010 dû se frayer son chemin dans une conjoncture économiquement incertaine.

Pour autant , des projets annoncés furent menés à terme ; réfection de la route en direction du *Fioget* . D'autres sont sur les rails , dont l'amélioration de la qualité de distribution de l'eau potable . Certaines décisions , à l'exemple de la refonte du système des affouages furent financièrement , positives .

Je remercie vivement l'équipe municipale pour son travail et son engagement . Je tiens également à remercier notre employé communal M. J. Marchand qui a démontré ses qualités de décisionnaire pour certains dossiers réalisant entretiens , réparations et accompagnement d'intervenants . Remercions aussi M. B. Poiblanç pour ses implications de conseiller municipal et de responsable auprès de Châtel 21.

L'année 2010 connue l'arrivée de M et Mme Doucet , nouveaux propriétaires du *château Parquet* , ainsi que l'installation d'un ferronnier d'art et d'une souffleuse de verre , je veux parler de M et Mme Mittay et de leurs enfants. En fin d'année 2010 se manifestèrent M. Bourdeau et son amie ayant dans leurs bagages un projet ; celui d'implantation d'une micro brasserie. La maison de Mme Pasquelin semblant répondre parfaitement à ces objectifs , nous entamons l'étude de faisabilité . Et puis , M. et Mme. Balestri deux nouveaux habitants , occupants la maison de M. et Mme Girardot M selon toute vraisemblance s'orientent vers une méthode professionnelle d'orthopédie équine . Enfin souhaitons la bienvenue à M. Affner, M. A. Girard et Mme .A. Monnet .

2011 ne peut que commencer sous le signe d' une bonne étoile !

Budgétairement , des décisions lourdes mais de bon sens ont été entérinées . Elles impactent directement les facturations de l'eau , des ordures ménagères, et demandent un effort fiscal supplémentaire . Ceci contribuera à fortifier des projets de première nécessité .

Socialement nous donnons suite aux propositions de M. Bourdeau. Considérant l'augmentation de différents types d'activités dans notre village, notre rôle d'élus est de favoriser , sachant « raison garder », l'arrivée de nouveaux acteurs sociaux .

Aujourd'hui , Châtelneuf garde deux exploitations agricoles , une petite entreprise de lunetterie (Kara), une micro entreprise de confection , un garde particulier aux multi services et un artisan d'art . Demain ; certainement une micro brasserie et pourquoi un orthopédiste .

Enfin, culturellement et historiquement, Châtelneuf possède un atout majeur qui souvent su interpellé les journalistes et les personnalités élues très attachées aux valeurs républicaines . Elle intéresse , par son aspect pédagogique , directeurs d'écoles et instituteurs . Je veux parler des œuvres de Marguerite Gagneur dite Syamour, sculpteur à son époque , laissant ici comme dans divers lieux un héritage artistique fabuleux . Alliant travaux de recherches et promotion locale , la toute récente association « Les amis de Marianne et de Syamour » sera le lien entre les générations et collectivités , toutes attachées aux valeurs républicaines .

Mr Le Maire , B. Ragot

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 2 Juillet 2010**

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint - Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Marie-Josèphe PARET, Johan GIROD, Françoise TONY.

Absents excusés: Monsieur Denis VANNOZ, Bruno POIBLANC (procuration à M Girod), Christophe LAMY-PITHOS, Jean-Marie BLONDEAU.

**Demandes d'acquisitions de terrains communaux :**

Suite à la réunion du 6 juin, le conseil municipal se prononce défavorablement sur les 5 dossiers

**Réfection des voies communales du Fioget et du lotissement « les bois de ban » :**

4 entreprises ont présentés des devis.

Une réunion est prévue le 7 juillet prochain pour la présentation détaillée de ces devis.

La séance est levé à 22h30.

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 Août 2010**

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint- Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Marie-Josèphe PARET, Jean-Marie BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS.,  
Absents excusés: Madame Françoise TONY et Messieurs Johan GIROD, Denis VANNOZ

Démission de M Bruno Poiblanç pour raisons personnelles : le conseil en prend acte .

Analyse financière de la Commune dressée par le Percepteur de Champagnole : il viendra début septembre présenter aux conseillers ce document

Demande d'achat de terrain par M Christian MONNET-POUPON proche de sa propriété, (parcelle 851) et du mur de l'ancienne école : le conseil municipal répond de façon négative à cette demande : en effet, il souhaite garder la jouissance totale de la voie de passage communale existante, tout autour du bâtiment de l'ancienne école.

Mur de l'ancienne école présentant un léger éboulis : le Maire a lancé une étude à ce sujet.

La séance est levé à 22h 20.

Le Maire,  
Bruno Ragot



**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 30 Juillet 2010**

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire - Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Jean-Marie BLONDEAU, Christophe LAMY-PITHOS, Marie-Josèphe PARET, Françoise TONY.  
Absents excusés: Monsieur Denis VANNOZ, Bruno POIBLANC, Gilles FRAICHARD (procuration au Maire) Johan GIROD.

**Désignation d'un délégué de l'administration chargé de la révision de la liste électorale :**

Mme Chantal Bertschy se présente et est élue.  
La nomination du délégué est faite pour une période de 3ans.

**Choix de l'entreprise** chargé des travaux de réfection des routes communales : la société SJE est retenue. Une demande de simulation de prêt a été faite auprès de 6 établissements financiers.

**Vente de chablis le 29 juin**: la société PAGNIER a acheté 81M3 de chablis pour 4 625€

**Demande de Certificat d'Urbanisme** pour l'implantation de 5 gîtes : Madame Isabelle CAPILLON habitant Nevy sur Seille a fait une demande à la DDE pour l'implantation de 5 gîtes sur la parcelle B312 située sur le Bugenet.

**Tableau de classement des voies communales** : en partenariat avec les services de la D.D.E. les voies communales suivantes ont été classées :

- \* chemins de la Marche, Baume et de la Dame
- \* impasses du Chalet, vieux Château, Martenet, le Bois de Ban
- \* place de l'église

Une délibération a été prise à l'unanimité par les conseillers.

La séance est levé à 22h30.

Le Maire,  
Bruno Ragot

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 24 Septembre 2010**

Étaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint - Mesdames, Messieurs les conseillers : Chantal BERTSCHY, Marie-Josèphe PARET, Jean-Marie BLONDEAU, Johan GIROD, , Françoise TONY.

Absents excusés: Messieurs Denis VANNOZ, Christophe LAMY-PITHOS

**Bois vente d'automne** : bilan général

**Bilan jeux inter-villages** : cette rencontre a eu du succès. L'année prochaine, les jeux seront organisés à Loulle.

**Commission Animation** : travaux d'aménagement « du champ du taureau » pour l'association Chatel 21 : la commune met un terme à la mise à disposition gratuite de ce champ à Monsieur Gilles Girardot.

**Demande de Certificat d'Urbanisme** de Mme Capillon : la D.D.T. de Champagneole donne un avis défavorable pour l'implantation de 5 gîtes

**Coupe exceptionnelle de bois** : le conseil municipal renouvelle auprès de l'ONF une coupe exceptionnelle de bois chaque année- délibération- 6 voix favorables - 1 abstention

**Budget eau déficitaire** : depuis plusieurs années, ce budget est équilibré par le budget général. Afin de financer les gros travaux à venir sur les canalisations d'eau, une réflexion est engagée concernant le prix de l'eau.

**Divers** :

**Travaux de la zone humide de Panesières** : ils n'ont pas encore débuté en raison des conditions météorologiques : pluies trop fréquentes en août dernier.

**Réfection du mur d'enceinte de l'ancienne école** : une consultation est engagée auprès de 4 entreprises.

**Abri bus** : Monsieur Jacques MARCHAND va l'aménager afin d'assurer une meilleure protection en cas de mauvaises conditions climatiques

La séance est levée à 22h25.

Le Maire,  
Bruno Ragot

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du 29 Octobre 2010

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint, Mesdames, Messieurs les conseillers : Dominique BLONDEAU, Johan GIROD, Marie-Josèphe PARET, Jean-Marie BLONDEAU, Christophe LAMY-PÏTHOS.

Absents excusés: Mesdames Chantal BERTSCHY, Françoise TONY, Monsieur Denis VANNOZ.

Compte rendu de la commission finances du 22 et 27 octobre : le travail a porté essentiellement sur l'actualisation de la redevance d'enlèvement des ordures ménagères (R.E.O.M.) et la situation budgétaire entre le prévu et le réalisé

Compte rendu de réunions :

\* Communauté de Communes de Champagnole: cf. affichage

\* Monsieur Monnier Président du Syndicat des Eaux du lac d'Ilay : réflexion sur des perspectives d'avenir

Délibérations :

SIDEC : gestion des équipements en eau potable : ce dernier a repris la compétence exercée précédemment par le Conseil Général en matière d'intervention pour la recherche des fuites sur le réseau d'eau.

Avenant au bail communal de Monsieur Damien Bertschy: une régularisation sera effectuée chaque fin d'année entre les acomptes de chauffage et le coût réel.

Ces 2 délibérations sont unanimes et prises par les conseillers

Questions diverses :

Monsieur le Maire donne lecture des courriers de :

\* Monsieur Marc Vojinovitch pour une demande d'acquisition d'une toute petite parcelle de terrain en face de sa maison : le conseil municipal n'y donne pas suite mais s'engage à ce que cet endroit reste propre

\* Monsieur Gilles Girardot pour la location du champ lieu-dit « la Coituze » : le conseil municipal met en attente cette demande.

La séance est levée à 22h 45.

Le Maire,  
Bruno Ragot

**COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 29 Novembre 2010**

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint- Madame, Monsieur le conseiller: Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU.

Absents excusés: Mesdames Chantal BERTSCHY, Marie-Josèphe PARET - Messieurs Christophe LAMY-PITHOS Johan GIROD, Denis VANNOZ

Cette séance est exceptionnelle dans la mesure où la réunion du conseil municipal du 26 novembre 2011 a été annulée en l'absence de plusieurs conseillers municipaux : le quorum n'a pas été atteint

Délégué au Conseil Syndical du SICTOM : suite à la démission de Mme Dominique BLONDEAU, le conseil municipal élit un nouveau membre : Mme Françoise TONY est élue à l'unanimité

**Compte rendu de la commission bois :**

Fixation des tarifs 2010 pour les ayant droits :

28€ hors taxes le M3 pour le bois de longueur

34€ hors taxes le stère pour le bois fabriqué bord de route

3.5€ hors taxes le stère pour les lots de nettoyage

Toute personne peut acheter du bois de chauffage : contacter Monsieur Patrick BERTSCHY agent ONF

Le conseil municipal demande à l'ONF à ce que les parcelles sises aux Boulachons et les Sanges ne soient plus soumises au régime forestier.

Par ailleurs, le conseil municipal donne le bois à Monsieur Jacques MARCHAND qu'il a abattu près de la « petite école » en contrepartie de l'utilisation de son matériel personnel pour ces travaux.

**Instauration d'une part fixe pour la facturation de l'eau** : elle comprendra la location de compteur ainsi qu'une part représentant le coût d'entretien du réseau d'eau potable :

\* fréquentes réparations de fuites sur les canalisations (réseau un peu vétuste)

\* manque de pression dans certains hameaux du village

Son montant sera défini ultérieurement.

**Tarif des ordures ménagères à compter de janvier 2011 : le conseil fixe :**

\* le 1<sup>er</sup> adulte 70 €

\* le 2<sup>ème</sup> adulte 35€

\* enfant de - de 16 ans 18€

\* enfant de + de 16 ans 35€

- résidence secondaire 98€

- gîte 125€

Ce tarif vise à compenser intégralement les factures que la commune paie au SICTOM (en 2011, la commune déboursa 9 179€).

Il est à signaler que la gratuité au-delà du 2<sup>ème</sup> enfant n'est plus tolérée par la législation.

Toutes ces délibérations ont été prises à l'unanimité par les conseillers présents.

La séance est levée à 22h 20.

Le Maire,  
Bruno Ragot

COMPTE-RENDU de la SÉANCE du CONSEIL MUNICIPAL  
du 20 Décembre 2010

Etaient présents : Messieurs Bruno RAGOT Maire, Gilles FRAICHARD Adjoint- Madame, Monsieur le conseiller: Françoise TONY, Jean-Marie BLONDEAU Johan GIROD Marie-Josèphe PARET.

Absents excusés: Mesdames Chantal BERTSCHY, - Messieurs Christophe LAMY-PITHOS, Denis VANNOZ

Maison Pasquelin : Jura Habitat fera une étude -gratuite- pour une évaluation des travaux à faire à l'intérieur

Commission budget : Monsieur Gagneur demande au Maire de présenter un « pré-budget » avant l'adoption finale du budget primitif de la commune fin mars 2011.

Association Chatel 21 : le 10 décembre dernier, le bureau a été renouvelé-

Président : Johan Girod

Vice-Président : Stéphane Vannoz

Trésorière : Johanna Joly

Secrétaire : Hugo Monnet

Acquisition de la parcelle de Mme Midol :

Le Maire,  
Bruno Ragot

MAIRIE DE CHATELNEUF

ACCUEIL à la MAIRIE :

Par la secrétaire :

**\* le Mardi, Mercredi et Jeudi  
de 9 H à 11 H30**

**\* le Mardi de 13h45 à 17h30**

Par un élu :

**\* le Samedi de 10h à 12h**

Exceptionnellement, pendant toute la durée des congés scolaires de l'académie, la permanence de la secrétaire de mairie, sera assurée de 17H à 19 H30 les mardi, mercredi jeudi ainsi que le samedi matin de 8h à 11h30.

## Projets communaux

La préparation du budget 2011 fût l'occasion de rappeler les actions menées en cours d'année et d'évoquer les projets à venir.

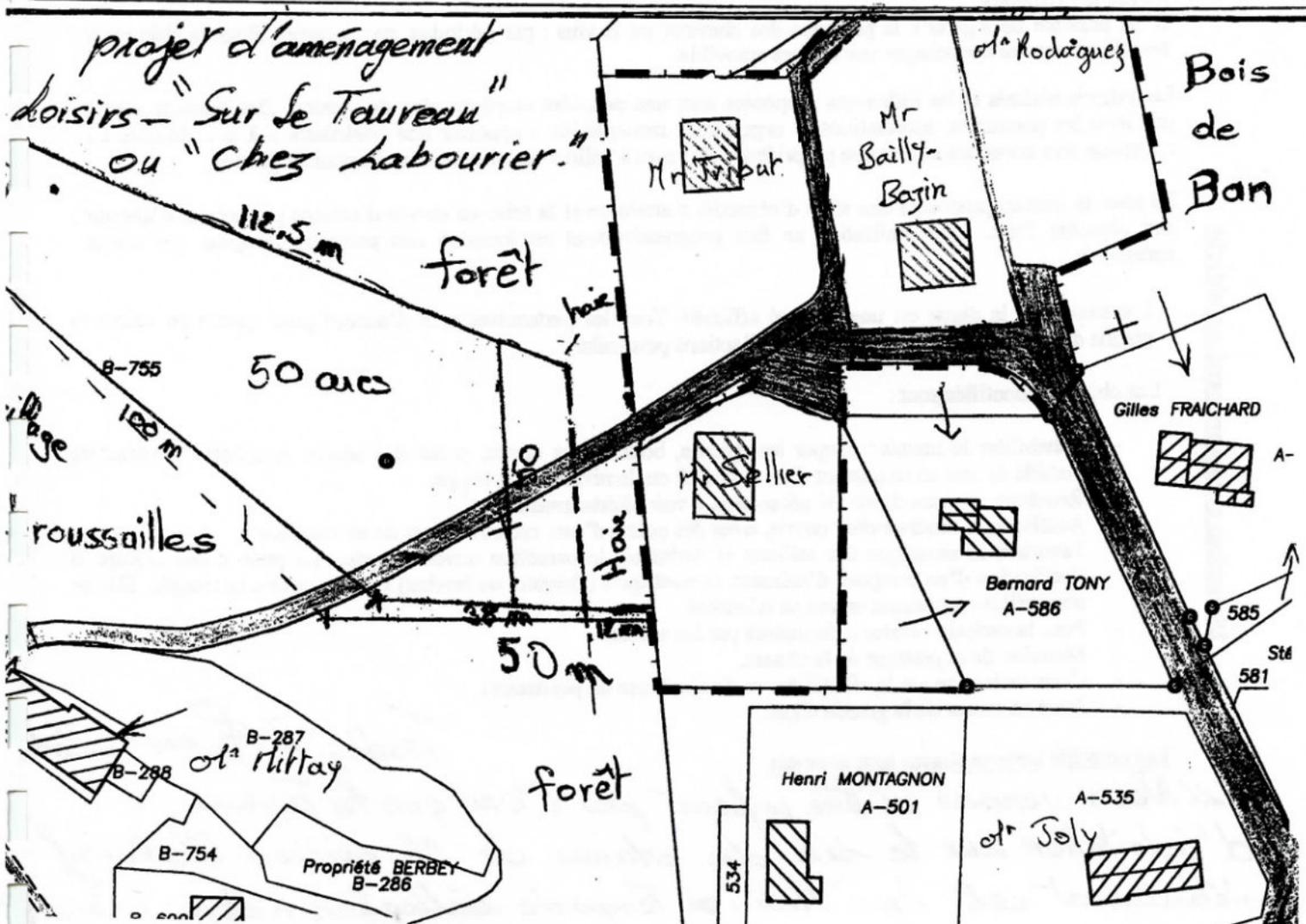
Une projection économique, des décisions budgétaires, un bilan des opérations réalisées est en cours concernant le bois de chauffage.

La nouvelle formule outre le fait de disposer des disponibilités de quelques-uns et d'une gestion plus ou moins égalitaire, dégage un résultat net positif de 7800 euros (tous frais d'assistance abattage et sortie, retirés).

La réfection de la route conduisant au hameau du *fioget* s'est déroulée sur deux tranches. La première réalisée en Octobre 2010 et la seconde le sera en Juin 2011. Son coût s'élève à 69000 euros TTC financé par un emprunt (caisse d'épargne à 3,63%). L'aide aux communes rurales « ACDR » pour 11774 euros et à titre exceptionnelle d'une part de dotation générale de fonctionnement pour un montant de 17000 euros. La récupération de la TVA soit 11478 euros ne s'effectuera qu'en 2012.

Le réseau d'eau quand à lui reste dans son projet de rattachement à une entité voisine. Outre une future adhésion le réseau d'eau, s'attache à améliorer sa qualité en terme de distribution. Pour ce faire, il a été voté l'institution d'une « part fixe » concernant chaque branchement, ceci pour permettre d'envisager plus sereinement des travaux d'améliorations.

Des recettes telles que, l'augmentation du volume des ventes de bois de chauffage (parcelles non soumises au régime forestier), la mise à jour de la redevance « Ordures Ménagères », l'effort fiscal, la reconduction du contrat aidé pour M. J. Marchand, d'éventuelles ventes de terrains viendront accompagner notre implication dans le projet de brasserie, permettre l'entretien des bâtiments et intervenir sur l'espace de Loisirs « chez Labourier ».



# Etudes et Objectifs sur la Zone Humide de Pannessière (extraits)

Audrey Jousset embauchée pour réaliser le plan de gestion du site présente les résultats des travaux qu'elle a pu mener. Tous les résultats figurent sur le document distribué.

Etat d'avancement des études

## Espèce :

- Amphibiens (7 espèces)
- Oiseaux (22 espèces recensées + 5 à confirmer)
- Mammifères (11 espèces)
- Libellules (8 espèces)
- Papillons (23 espèces)
- Reptiles (3 espèce)
- Flore (207 espèces)

## Analyse de l'eau :

Aucune trace de pollution n'a été détectée

## Habitat :

- Bilan pauvre - le bas marais est le plus intéressant mais il tend à se fermer (cf cartographie)
- Mégaphorbiaie : intéressant pour les insectes
- Saulaie
- Caricaie
- Ruisseau (3 tronçons distincts en fonction de la localisation et des travaux subis)

## Etudes piezométrique .

Le niveau de la nappe sur l'année ne descend pas en dessous de 55 cm. A noter que l'étude montre que le ruisseau draine la zone et fait baisser le niveau de cette nappe (cf. étude complète)

Pâturage et attentes

La commune et l'ACCA restent hostiles au pâturage pour diverses raisons : Elles se demandent si le pâturage est réellement possible ? Elles trouvent qu'une clôture n'est pas très esthétique et qu'il vaudrait mieux rechercher à inonder le site ce qui limiterait le développement de la végétation. Le risque d'amener une fréquentation humaine supplémentaire « qui viendrait observer les animaux » est également évoqué.

C. Bruneel dit que le pâturage est le meilleur moyen pour limiter l'embroussaillage. Il doit être envisagé. S'il s'avère inutile pour conserver l'état d'ouverture il ne sera pas utilisé. Le pâturage ne se ferait de toute manière pas systématiquement ; pas tous les ans ni toute l'année et au cas par cas suivant les secteurs.

L'action doit se faire après la remise en état du site qui sera bouleversé. Comment la végétation réagira ? On ne le sait exactement. Si le milieu réagit mal (régénération importante) on doit se demander quel sera le meilleur moyen d'y remédier.

Il est possible de « gérer » la présence des chevaux ou bovins : par périodes, par secteurs. Pour la clôture, il semble nécessaire d'envisager une clôture amovible.

Les relevés réalisés et les réflexions proposées sont une première étape du plan de gestion. Des contacts seront pris avec les personnes, associations et organismes susceptibles d'apporter une contribution à la réflexion. La commune sera consultée et tant que propriétaire elle aura à valider les orientations du plan de gestion.

Le plan de gestion proposera une série d'objectifs à atteindre et la mise en œuvre d'actions permettant d'aboutir aux objectifs fixés. Leur réalisation se fera progressivement en fonction des premiers résultats qui seront enregistrés.

Discussions sur les orientations, objectif

L'entretien de la digue est une volonté affichée. Tous les partenaires sont d'accord pour mettre en valeur la grande digue. La commune est en attente d'actions pour cela.

Les objectifs identifiés sont :

- Réhabiliter le marais : couper les épicéas, boucher les drains, poser des seuils. Améliorer le caractère humide du site en remontant d'au moins 10 cm le niveau de la nappe.
- Renaturer le cours d'eau : si nécessaire, à voir ultérieurement
- Améliorer la biodiversité : ouvrir, créer des points d'eau, créer des îlots de sénescence
- Favoriser la mosaïque des milieux et maintenir le caractère ouvert du site. La pose d'une clôture et l'utilisation d'un troupeau d'animaux domestiques (chevaux ou bovins) est une option envisagée. Elle ne sera utilisée seulement en cas de nécessité.
- Pour la caricaie : éviter la fermeture par les saules.
- Maintien de la pratique de la chasse.
- Communication sur la réhabilitation du site (pose de panneaux).
- Mise en valeur de la grande digue.

Les objectifs listés ci-dessus sont acceptés.

Jeudi, 3 Février 2011.

« Nous venons d'être informé par l'ONF que les travaux d'exploitation sur le site du marais de Pannessière à Châteaufort débuteront cet Après Midi. Le temps de réalisation n'est pas précis ».

## Syamour , si amoureuse

On entend beaucoup de ragots à propos de Syamour et de Victor Poupin mais quand on lit ce qu'écrivent les témoins contemporains ( pas toujours bienveillants ) l'image sensible de l'artiste apparaît fluide , belle et douce.

### Spiritualité et sensibilité

« Quand vous demandez une bacchante à Syamour , elle vous sculpte une vierge. » Cette critique ironique d'un journaliste de la fin du XIX ème siècle révèle bien le caractère de Marguerite Gagneur . Regardez son portrait dans le tableau « primevère » peint par alfons Mucha . C'est un profil très pur , d'une fraîcheur toute printanière comme la fleur de nos sous-bois. Le nez un busqué est charmant , le sourire effacé comme plein de retenue et de pudeur . Pudeur aussi des mains jointes sur le bouquet de fleurettes , du cou fléchi pour en recueillir le parfum .

Voilà Syamour , voyez son buste par Colas , il orne la mairie de Châtelneuf . C'est là la vraie Syamour. Ces lèvres diaphanes disent sa vraie personnalité. Ses yeux contemplatifs regardent l'esprit des choses , se perdent dans la quête de l'absolu , de l'au-delà des apparences .

### Si amour

Et sa vie ... dissolue? Elle se marie une première fois avec un jeune homme prometteur en politique qui se révèle un coureur de jupons effronté. Elle obtient le divorce . On parle un temps dans les gazettes parisiennes d'un possible mariage avec Savorgnan de Brazza ( le seul colonisateur dont les peuples colonisés perpétuent aujourd'hui encore avec reconnaissance la mémoire , à Brazzaville). Mais c'est avec un médecin de Poligny qu'elle va partager sa vie jusqu'à son veuvage.

C'est vrai qu'à la fin du XIX ème siècle une femme divorcée ... une jeune veuve ... on en fait des gorges chaudes et même des vaudevilles et des opérettes .

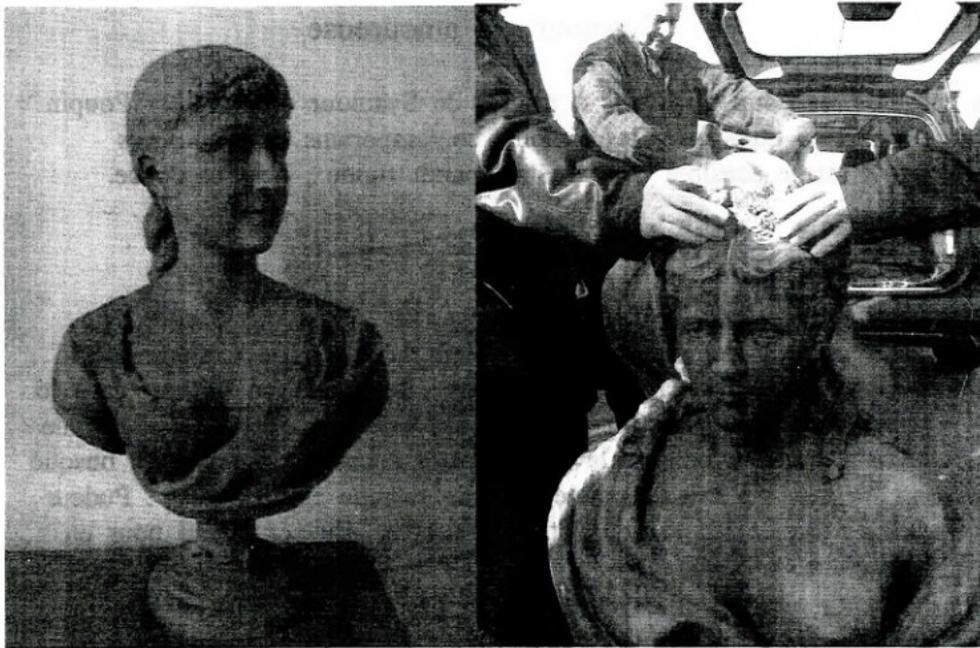
Il est vrai que lorsque la Marianne de Châtelneuf fut érigée en 1884 , les politiques rad-soc de l'époque soulignèrent surtout qu'elle tournait le dos à l'église. Mais regardez la direction où elle porte son regard . Elle fixe la maison de Victor Poupin. Le modèle de Marianne fut-il Marguerite elle-même? Je le crois après l' avoir vue à hauteur naturelle . La jeune Syamour exprimait-elle ainsi son admiration pour Poupin ( qui n'était pas encore député du Jura ) ou bien s'agissait-il d'un regard déjà amoureux pour le futur compagnon des derniers jours ?

La Marianne de Châtelneuf , symbole de la République laïque ? ... ou promesse d'une admiration à l'aube de l'amour ?

**Gérard Mauborgne**

Maire de Mont-sur-Monnet

Président des amis de Marianne et de Syamour



Vos aînés vous le diront , personne jusqu'à ce Samedi matin de Janvier 2011 aurait osé toucher un cheveu de notre Marianne locale . Et pourtant , elle du se défendre de nombreuses attaques par le passé , attaques politiques dans sa jeune installation lorsqu'elle fut érigée , montrer se sein à l'époque ne faisait qu'aggraver les discussions . Plus tard pendant la guerre , l'effort national failli transformer la statue en canon . Les générations passèrent , elle fit dos à l'église jusqu'à cette année , petit nombre du millénaire où la mécanique agricole et les mains novices eurent raison de sa raison , à vous tourner tant de fois , demi tour droite , gauche , la Marianne vacilla mais ne chue . Serrée dans une sangle verte , les grandes dents de Jean-Marie posèrent la mère patrie à terre , abandonnant le socle à une solitude toute relative!

Aujourd'hui Marianne est revenue , elle attend sagement son érection et quelques mains expertes . Sachez que l'opération destinée aux mairies intéressées pour acquérir une copie (une quinzaine à ce jour) s'est déroulée avec le soutien des élus et de l'entreprise Barthélemy Art installée à Crest (Drôme) et les techniques de P.Abattu (fondeur). D'autres plus petites et moins coûteuses seront proposées aux amateurs voir aux républicains sensibles.

Cette opération aura l'occasion d'être relatée dans divers revues ; « 36000 communes » , « pays comtois » et autres journaux locaux . L'utilisation de la Marianne de Châtelneuf comme vecteur commerciale serrait , si les acteurs locaux l'admettent à même de déboucher (!) sur un produit artisanal telle qu'une boisson populaire. Finalement, Marianne a ses enfants et les accompagne bien au delà du cliché institutionnel !

Que Marianne regagne son socle et surveille les générations qui passent !

Vannoz Stéphane

# Compte rendu de l'Assemblée générale de CHATEL 21

Le 10/12/10,

Pour commencer un *bilan financier* a été fait :

- On notera la bonne formule du cochon à la broche fait fin Mai, pour 15€ un copieux repas et autant de rafraîchissements qu'on le désirait nous étaient servis.

Manifestation à refaire sans hésitation !

- Par rapport à l'année dernière «perte» de 514,55€, en réalité cela est dû au nombreux investissements de l'association, comme par exemple la peinture achetée pour la salle des fêtes, le placo pour l'aménagement du grenier de cette salle, ou encore du matériel divers acheté au cours des différentes manifestations (cafetière).

Ensuite a suivis le *bilan moral* :

- Notamment la réélection du bureau :

Concernant la présidence Bruno Poiblan ne se représentant pas, Johan Girod s'est présenté et a été élu (unanimité), pour le vice-président Mme Tony laissant sa place c'est Stéphane Vannoz qui la remplacera, au poste de trésorier Johanna Joly a succédé à Pierre Poinot, et en ce qui concerne le secrétariat Hugo Monnet occupe la place laissée vacante par Johan.

Au sujet des ventes de cartes d'adhérents, il a été décidé d'appliquer la formule semblable au calendriers des pompiers, où chacun donne ce qu'il a envie.

Puis détail des manifestations à venir pour cette année 2011 :

- Tout d'abord, des soirées cartes ou chacun joue au jeu auquel il a envie vont être organisées régulièrement. La formule retenue est de 5€ l'entrée avec les jeux fournis, suivis d'un «casse-croute» (salade, saucisse, soupe à l'oignon) au cours des parties, une buvette à part est mise à disposition. La première étant prévue le 17 décembre 2010.

- Concernant la soirée du Nouvel An, même formule que l'année dernière (20€ tout compris).

Rendez-vous à 9h le vendredi à la salle des fêtes pour les préparatifs.

Les réservations se clôturent le 23 décembre.

Marthe & Juliette se sont proposées pour réaliser la décoration de la salle.

- Dimanche 9 Janvier 2011, en partenariat avec la commune l'association organisera la remise des colis aux personnes âgées de Chatelneuf. L'idée est de mettre en place un mini-lotto avant la remise.

Il est possible qu'un arbre de Noël pour les plus petits soit mis en place lors de cette même date.

- Samedi 15 Janvier, rendez-vous pour les finitions du grenier de la salle des fêtes.

- Durant les vacances scolaires de février un damage de piste de ski de fond va être réalisé, suivi d'une fondue et d'un petit bal d'hiver.

- Courant Mai le cochon à la broche ayant très bien marché l'année dernière sera remis en place.

- Fin Juin arrive ensuite le grand projet dans lequel s'est lancé l'association : La course de caisse à savon !

- La journée sera organisée comme ceci : des essais seront réalisés le matin par les concurrents, la course en elle-même se fera l'après-midi et pour conclure la soirée un petit festival de musique sera mis en place.

- Il est prévu de demander à divers exposant de venir au cours de la journée et ainsi créer un mini-marché.

- Des buvettes et des stands de restauration rapide (frites, saucisses ...) seront à disposition tout au long de la journée.

- Il a été question au cours de la réunion des arrivées d'eau/électricité au champ du taureau, ceci sera vu avec la mairie.

- Pour finir l'été les traditionnels intervillages se dérouleront fin août.

Et pour finir ce rendez-vous annuel, les questions diverses ont été traitées :

- L'écriteau situé aux portes de la salle des fêtes sera utilisé par l'association Chatel 21.

- Une adresse mail doit être créée ainsi qu'une adresse postale.

- Discussions autour des statuts de l'assoc'.

- Johanna Joly a présentée son projet d'avenir à but humanitaire, et a demandé si un partenariat avec l'association était possible, des recherches sur différentes possibilités seront faites.

- La maison « Pasquelin » allant être occupé il va falloir nettoyer le garage servant actuellement de dépôt.

- Aide pour l'aménagement des prochains propriétaires ?

- Un intéressement à l'association pour les plus petits doit être mis en place pour les sensibiliser aux diverses actions que l'association peut mettre en place en leur direction.

- Constant Ragot a demandé s'il était possible de faire un don (aussi minime qu'il soit) en direction d'un jeune producteur voulant tourner un film dans les environs.

*L'association CHATEL 21 vous présente ses  
meilleurs vœux pour 2011 !*

## Histoire du Village à travers les siècles .(suite)

Bientôt nos pauvres villages étaient devenus « méconnaissables ». A Châtelneuf , au mois d'Octobre, il était mort plus de la moitié des habitants et si le mal semblait y diminuer , c'était plutôt par suite d'une intensité moindre de l'affection. « Ils se consolent toutefois , écrivait avec amertume le lieutenant du Roi Masson de Poligny , parce qu'il ne leur est mort que cinq personnes la semaine passée au lieu que les précédentes , ils en enterraient toujours huit ou dix et ils espèrent bientôt de se mettre tous aux champs pour faire répurger leur village » ( 22 Octobre 1629 ).

Nous n'avons pas d'autres indications en ce moment sur cette peste de Châtelneuf . Mais que de misère , de deuils et de larmes pour cette courte et navrante mention révélée dans notre village et en particulier dans les mentions de l'administration locale ; les familles infectées pouvaient être barrées .

Mais souvent on obligeait les malades seuls ou les familles malades à aller habiter des loges ou cabordes, cabanes établies dans des endroits écartés où ils étaient ainsi barrés. On pourvoyait à leur nourriture avec de grandes précautions et les parents, les médecins , les religieux ou les religieuses, les prêtres qui se dévouaient pour les secourir , résidaient dans des loges avoisinantes et ils n'étaient admis à fréquenter les autres habitants qu'après une sévère quarantaine.

« On barrait en particulier soit en l'enfermant dans sa maison au moyen d'un levier, d'une barre ou de bons crampons, soit en faisant exercer sur lui e à ses frais telle surveillance qu'on jugeait nécessaire. »

Si dures qu'elles paraissent , il faut bien reconnaître que ces mesures étaient impérieusement commandées par l'intérêt général. Mais que de drames poignants elles durent déterminer. C'est ainsi qu'à la « fromagerie » un habitant nommé Hugues Delacroix pour ne pas faire soupçonner l'existence de la peste dans sa maison avait enterré ses deux enfants dans son jardin!

On sait quelles mesures furent prises pour barrer et secourir les habitants de Châtelneuf . Mais il est à croire que la violence de l'épidémie dut y faire appliquer les mesures les plus rigoureuses.

Il est navrant de se représenter nos malheureux ancêtres enfermés dans leurs maisons ou bien gardés dans de misérables cabanes isolées dans des grottes où ils n'avaient peut-être qu'un peu de paille pour reposer sur la terre humide , privés trop souvent des soins de leurs proches qu'ils auraient voués au fléau ou qui étaient maisonnés déjà et probablement presque dépourvus des secours médicaux, n'ayant peut-être pas même à leur disposition , en présence de la misère générale , les aliments les plus indispensables; de les voir attendre la mort dans les angoisses de cette affreuse situation et nourris sans recevoir les sacrements les embrassements de leurs parents, sans pouvoir même parfois peut-être , recevoir les sacrements et les consolations de la religion ?

Quelques personnes de nos familles survécurent pourtant à cette terrible épidémie de 1629. Nous avons indiqué Pierre Girardot et Jean Girardot né en 1615.

Malheureusement tout n'était pas fini, le terrible fléau avait envahi de plus en plus la province : les environs de Quingey étaient décimés . Un potier ambulant infectait Lons-le-Saunier, Salins était ravagé et pour comble de malheur un incendie de 3 jours ruinait cette ville. De plus , la récolte de 1629 fut presque nulle . Ainsi en 1630 , l'épidémie fit-elle de nouveaux ravages dans la province , et en particulier Besançon, Dole, St-Claude etc... et surtout dans les environs de cette dernière ville ,

## Histoire du Village à travers les siècles . (suite)

mais elle ne fit qu'effleurer Salins et Champagnole. L'année suivante , Poligny fut atteinte , l'épidémie diminua ensuite pendant quelques années.

En 1635 la récolte fût presque nulle et bientôt une famine épouvantable se produisit . « le peuple ne vivait que de pain et de gaudes , de racines et autres malignités » On en vît même manger de la chaire humaine !!!

La peste favorisée par cette horrible misère reparut , apportée par des soldats . L'année suivante 1636, l'épidémie fût générale et plus violente que jamais et pour comble d'horreurs , la guerre , une guerre impitoyable dont on à peine à se faire une idée et dans laquelle les troupes étrangères venues au secours du pays n'étaient pas moins redoutables que l'ennemi , s'abattit sur notre pauvre Franche Comté. Dole assiégée par le célèbre Condé et qui eut la gloire de la repousser , perdit 7000 habitants de la peste; 250 villages des environs avaient d'ailleurs été détruits par l'ennemi , Bletterans vit ses habitants réduits de 400 à 40 , Poligny perdit ( en 5 mois ) 2800 habitants emportés par l'épidémie, Arbois 3000 etc. » La contagion se répandit par tous les endroits de la province avec un si cruel ravage, dit un mémoire des Etats de Franche Comté de 1637 qu'il n'y a ville , bourgade ou village quine en porte les funestes marques , soit par la mort de la plus grande partie de leurs bourgeois ou habitants , soit par les frais indicibles que tous ont supportés tant pour le soulagement des malades et des pauvres que pour se hutter et loger en campagne , afin d'éviter l'air pestiféré de leurs habitations.

En 5 mois , 200000 personnes moururent dans la province !

Et pourtant la guerre était encore le pire fléau , car les troupes allemandes arrivées au secours de la province après la levée du siège de Dole , s'y comportaient comme auraient pu le faire en pays conquis des barbares enragés , dépassant peut-être en horreurs les troupes ennemis qui pourtant fauchaient les blés en vert et brûlaient les provisions de grains si précieuses à cette époque de famine « Mieux valait encore la peste que la guerre , que la soldatesque en débauche ! »

Nous ne savons rien relativement à Châtelneuf et à notre famille durant cette lamentable année 1636 .

Évidemment notre village fut de nouveau dévasté par la famine et par le terrible fléau. C'est alors que s'éteignaient les divers branches de la famille Girardot dont il était resté quelques représentants après l'épidémie de 1629 et que le jeune Jean Girardot (fils de Claude Girardot et dit meuron) alors âgé de 21 ans et que nous retrouvons seul des Girardot en 1638 , se réfugia dans un souterrain du château de Monnet , selon la tradition de la famille dont l'exactitude nous paraît évidente . C'est lui évidemment qui après avoir souffert des douleurs de la maladie et les affreuses angoisses de la mort en perspective sans une moins amie pour la secourir, sans entendre une parole de consolation pour la mort de ses proches et d'encouragement pour lui même , eut le rare bonheur de survivre au terrible fléau. Aussi ne nous étonnons pas du fond sérieux de religion qu'il sut inspirer à sa famille. Mais quel retour dans sa maison, vide de ses parents morts et dévastée sans doute par les nettoyeurs ?

[ Donnons au moins un souvenir et une prière à tous ces membres de notre famille qui disparurent alors de ce monde . ]

Et pourtant , notre pauvre village n'était pas encore au bout de ses misères , il allait être bientôt visité par un second fléau , la guerre.

## La bibliothèque de l'oubli .

C'est celle qu'on oublie ! Celle qu'on ignore , finalement inaccessible jusqu'au jour où l'on dit ; c'est inadmissible , on ne peut même pas les approcher , impossible de les lire de les toucher . Mais que recèle t'elle ? Certainement des trésors inestimables ... Elle laisse aux esprits le plaisir de fantasmer et d'imaginer toutes les situations : des fragments d'une collection très recherchée ou du livre cité par une tante pour l'avoir tenu dans les mains . En fait de ce passé si prometteur , il ne subsiste quasiment rien , sauf pour les plus curieux capables de se contenter de peu . Pire qu'un acte de foi vous devrez vous adresser au détenteur des clés pour remonter ce passé très discret ...

Tout amateur de recherches historiques à la quête d'une quelconque perle ne pourrait qu'être déçu , notre bibliothèque s'avère le reflet de ses générations , dispersées , perdues , tournées vers le présent .

Aussi considérez le local comme un foutoir , une sorte de poubelle culturelle où échouent les produits de notre société de consommation ; nous achetons du livre comme l'on se sert à Supermarché , sans les lire ... Fait sociologique , on lit parce qu'on l'a acheté ! Ce qui serrait la moindre des choses sauf si je lis parce que l'ai acheté , il suffit d'acheter et donc c'est lu!

Peu importe , la poubelle est belle , réorganisée dernièrement grâce au soutien pervers d'une estrade en retraite . Elle s'enrichit actuellement dans un format « Poche » où les enquêtes fleurissent . Ribambelle de flics , ce constat devrait déboucher inévitablement sur une affaire louche ...

Au fait , vous vous souvenez des livres de Pierre L'hermite ?

VANNOZ Stéphane

*La médiathèque de Foncine-le-Haut vous accueille le Lundi de chaque mois de 18h à 18h30 selon le calendrier suivant : Année 2011*

*03 Janvier , 07 Février, 07 Mars, 04 Avril, 02 Mai, 06 Juin.*

*Votre bibliothèque est ouverte sur demande , secrétariat et responsables d'associations .*

## UNE PEINTURE BIEN ETRANGE...

L'association nouvellement créée « les amis de Syamour et de Marianne » devra s'attarder sur une création qui mérite certainement un petit détour . Il ne s'agit pas d'une éventuelle œuvre oubliée , reconnue à Marguerite Gagneur . Bien au contraire , c'est un peu à l'image du symbole que représente la statue de la république placée devant l'église , sempiternel affrontement entre deux mondes idéologiquement opposés . L'église , l'Etat ou s'il en reste l'Etat , l'église ; à vous de choisir parmi ce bric-à-brac orthographique où les majuscules précisent le choix .

J'ai grandi , MOI , et si je laisse Marianne devant Catherine c'est que cette dernière me semble quelque peu vieillotte pour ne pas dire moisie ! Ce constat facile , je vous l'accorde , tout le monde peut le faire si vous franchissez non sans une certaine émotion , la dite « maison de Dieu ». La sacristie si modeste dans son accueil , vous présente , posée contre un radiateur électrique , la peinture méconnue de Sainte-Catherine . Elle servait ces dernières années , du fond du grenier à modifier les écoulements d'eau qui ravageaient le plafond de la sainte demeure . Merci à l'initiative de certains , pour remettre en valeur ce qu'il reste de la toile signalée par nos aïeux en d'autres temps , contre le mur , placée en évidence à l'époque à l'entrée de la chapelle droite . Cette peinture et ce qu'il en reste et facile d'accès , elle ne se voile pas la face , elle se tient debout tout de rouge , drapée tenant dans la main droite une plume . Vous pourrez observer les fleurs de lys brodées le long de la tunique . C'est une peinture d'époque... et le paysage en arrière laisse apparaître une éclaircie .

Pourquoi donc une telle description sinon que le temps telle une publicité fromagère prend inexorablement ses quartiers , l'humidité et le froid aidant ... la Sainte-Catherine blanchie laissant apparaître un duvet juvénile particulièrement abondant . Je ne me permettrais jamais de parler de croûte bien que les effets du temps s'en rapprochent . Et justement ce qui me force à vous en parler s'appelle la protection du patrimoine , sans « règlement de compte »

Va-t'on laisser l'œuvre disparaître sous son manteau neigeux ou se dissoudre dans d'innombrables fragments ?

Tout le monde serrait sensible pour sauver l'œuvre d'un peintre féminin qui n'est pas Syamour et de surcroît antérieure au XIX<sup>ème</sup> siècle . Voilà une information importante comme si Châtelneuf avait un rapport intime avec la création féminine !

L'ange d'Etat (drac) pour s'être intéressé parle de plusieurs milliers d'euros de restauration avec subventions ce que la municipalité ne peut supporter . Les petits anges ce que nous sommes tous et toutes annonceraient plus volontiers une copie car moins coûteuse comparativement à l'évolution post-médicale . Peut-être envisagerions nous une intervention divine celle des anges de Dieu qui sans aucun doute se feraient un plaisir de réparer l'injustice en soignant la malheureuse . Cette troisième voie , la moins onéreuse ! réconcilierait Dieu et ses fidèles car le problème de fond si évident dans cette histoire s'avère toujours ce qui relève de la propriété des biens du clergé et de l'Etat ! La commune devra choisir si elle garde ou non l'œuvre , si elle peut la soigner , lui garantir une protection réelle ou se contenter de la copie ... Espérons que le bon sens l'emporte comme toujours et que chacun puisse admirer la ou les Saintes-Catherines pour que Marianne puisse dire « je ne suis plus seule » .

## A vous de chercher le saint peintre...

S.VANNOZ

